



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY RELATIF AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2016-2017

1) Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de D'Autray et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds de développement des territoires, signée au mois de juillet 2015.

Le présent rapport fait état des activités liées à l'utilisation du Fonds de développement des territoires entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

2) Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de D'Autray a adopté, le 3 février 2016, les priorités annuelles d'interventions suivantes :

Priorités annuelles d'interventions 2016-2017

- **Volet maintien et création d'emplois**

Le maintien et la création d'emplois s'articulent autour de mesures qui visent à supporter les entreprises de la MRC, y compris les entreprises d'économie sociale. Les activités relatives aux entreprises seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Favoriser l'entrepreneuriat;
2. Favoriser le développement et la pérennité des entreprises;
3. Favoriser l'innovation dans les entreprises;
4. Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et favoriser le développement d'infrastructures d'accueil industrielles.

Les secteurs priorisés pour le présent volet sont :

- Manufacturier
- Tertiaire moteur
- Agroalimentaire et agriculture
- Récréotouristique
- Culturel
- Ressources naturelles

Volet aménagement du territoire

La MRC de D'Autray est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Les travaux de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivront.

Les actions qui seront menées en lien avec l'aménagement du territoire seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Réviser et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
2. Favoriser une utilisation du sol et des ressources compatibles avec les limites de support de l'environnement naturel, le tout dans une optique de développement durable;
3. Assurer un transport efficace et sécuritaire des biens et des personnes;
4. Favoriser le maintien et le développement de la villégiature et des activités récréotouristiques;
5. Favoriser la vitalité des différentes collectivités en allouant à l'urbanisation des superficies suffisantes et adéquates;
6. Renforcer les pôles de concentration des fonctions urbaines;
7. Favoriser une gestion multiressource de la forêt;
8. Favoriser une utilisation du sol qui tient compte des contraintes naturelles et anthropiques.

• Volet culturel

Le développement de la culture se réalisera principalement par la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne;
2. Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne;
3. Assurer une synergie dans le développement culturel d'autrén;
4. Supporter la création.

Les actions menées en développement culturel favoriseront autant la mise en valeur du patrimoine d'autrén sous toutes ses formes (bâti, paysager, immatériel) que le soutien aux diverses pratiques artistiques du territoire. La MRC entend conclure une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2017.

• Volet développement des communautés

Le développement des communautés s'articule autour de mesures qui visent à assurer la vitalité des différentes communautés de la MRC. Les actions qui seront menées pour le développement des communautés seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
2. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
3. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
4. Assurer la pérennité des communautés rurales;
5. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

3) Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de D'Autray a adopté le 9 mars 2016 la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants. Ces deux politiques sont jointes en annexe du présent rapport d'activités.

4) Bilan des activités par priorités d'intervention

a) Volet maintien et création d'emplois

- Mesure de Soutien au travail autonome : 8 entreprises créées, 8 emplois créés, investissements générés : 230 500 \$.
- Cent (100) projets et idées d'affaires ont bénéficié d'un soutien de la part des professionnels de la MRC.
- Treize (13) projets ont bénéficié d'une aide financière provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises pour un montant total de 142 585 \$.
- Sept (7) séances de formation pour le démarrage d'entreprises.
- Cinq (5) formations destinées aux entreprises dans le cadre d'« Axé-Compétences ».
- Participation à l'organisation du Concours québécois en entrepreneuriat.
- Actualisation des priorités annuelles d'intervention pour le Fonds de développement des territoires.
- Actualisation de la Politique de soutien aux entreprises et de la Politique de soutien aux projets structurants.
- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment : conseil d'administration de Lanaudière économique, Comité industriel Brandon, conseil d'administration de Lanaupôle Fibres, conseil d'administration de la Chambre de commerce Brandon, Place aux Jeunes, comité du Chemin du Roy, comité de promotion des Destinations plein air.

b) Volet aménagement du territoire

- Suivi du protocole d'entente sur les tourbières du delta de Lanoraie.
- Suivi du projet d'oléoduc Énergie Est.
- Participation à la Table de gestion intégrée des ressources du territoire (MRN, CRÉ Lanaudière), comité responsable du suivi des coupes en terres publiques.
- Participation aux travaux relatifs à la problématique de l'entretien des cours d'eau dans le littoral du fleuve.
- Participation à la planification du secteur Berthier Ouest.
- Suivi de la modernisation législative relative à la protection de l'eau.
- Participation aux rencontres relatives à la désignation du statut de Paysage humanisé, commune de Berthier.
- Participation à l'élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).
- Poursuite de la demande devant la CPTAQ pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Barthélemy.
- Confection du schéma d'aménagement de remplacement :
 - Stratégie de gestion du développement de la villégiature;
 - Validation des zones inondables du lac Saint-Pierre;
 - Confection d'un plan de gestion du littoral.

c) Volet culturel

- Roulotte de Paul Buissonneau : Soutien financier pour la diffusion du spectacle Anne... La maison aux pignons verts, de la compagnie Théâtre Advienne que pourra sur le territoire de la MRC (12 représentations).
- Intégration d'œuvres d'art à l'aménagement du territoire : trois projets d'intégration d'œuvres d'art sont entamés, en collaboration avec les municipalités et des artistes locaux.
- Parution d'un livre pour enfants illustrant et racontant l'évolution du territoire d'autrén : Le projet est démarré et se poursuivra en 2017. Ce livre est offert aux enfants du territoire et accompagné de fiches éducatives.
- Réalisation d'un site Internet pour la mise en valeur de la culture et du patrimoine de la MRC.
- Organisation de deux rendez-vous culturels.
- Réalisation de deux vidéos par des jeunes dans le cadre du projet Brigade du patrimoine.
- Réalisation d'une application mobile pour la mise en valeur de l'histoire de la MRC.
- Participation à l'organisation de la Journée portes ouvertes des églises.
- Soutien financier de sept (7) projets dans le cadre du Fonds culture et patrimoine.
- Publication de l'Enc'arts, périodique culturel.
- Participation à l'organisation des Journées de la culture.

- Participation au conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec.
- Participation à différents projets locaux.

d) Volet développement des communautés

L'agente de développement local a principalement supporté les organismes et municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre des programmes suivants : programme d'aide aux collectivités rurales (PAC rurales), programme de mises en valeur et entretien des infrastructures récréotouristiques, programme d'aide à la promotion touristique, programme d'aide aux projets et événements récurrents et du programme d'aide au développement d'infrastructures industrielles:

Programme PAC rurales

- Aire de repos saisonnière pour les cyclistes, Municipalité de Saint-Barthélemy,
Montant de l'aide financière : 1 330,47 \$ (montant engagé) coût du projet : 10 506 \$
- J'fais ma vie, Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette,
Montant de l'aide financière : 19 202,59 \$ (montant engagé), coût du projet 80 865,75 \$
- Valorisation des infrastructures sportives, Fondation Santé MRC de D'Autray,
Montant de l'aide financière : 20 340 \$ (montant engagé) montant déboursé : 15 255 \$,
coût du projet : 38 540 \$
- Camp de jour, Académie de pêche du Lac Saint-Pierre,
Montant de l'aide financière : 9 041,40 \$ (montant déboursé), coût du projet : 15 069 \$
- Acquisition de terrain industriel, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Montant de l'aide financière : 34 611,17 \$ (montant engagé), coût du projet : 241 472 \$
- Promotion des Destinations plein air, MRC de D'Autray,
Montant de l'aide financière : 1 856,58 \$ (montant déboursé), coût du projet : 36 000 \$
- Aire de repos, Municipalité de Mandeville,
Montant de l'aide financière : 2 101,34 \$ (montant engagé), coût du projet : 3 502,23 \$
- Plein la vue, Municipalité de Mandeville,
Montant de l'aide financière : 8 202,63 \$ (montant engagé), coût du projet : 13 671,16 \$
- Publication d'un livre, Société d'histoire de Lavaltrie,
Montant de l'aide financière : 202,48 \$ (montant déboursé), coût du projet : 12 375 \$
- L'école j'embarque, CJE D'Autray-Joliette,
Montant de l'aide financière : 12 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 49 929 \$
- Construction de nouvelles infrastructures, SCIRBI,
Montant de l'aide financière : 4 870,76 \$ (montant engagé), coût du projet : 8 117,93 \$

- Parc multigénération, Municipalité de Mandeville,
Montant de l'aide financière : 5 809,17 \$ (montant engagé), coût du projet : 9 681,95 \$
- Aménagement spectacle, Municipalité de Mandeville,
Montant de l'aide financière : 21 059,40 \$ (montant engagé), coût du projet : 30 099,95 \$
- Clinique de pêche blanche, Académie de pêche du Lac Saint-Pierre,
Montant de l'aide financière : 12 500 \$ (montant engagé), coût du projet : 21 400 \$
- PEP Brandon, Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette,
Montant de l'aide financière : 24 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 91 806,67 \$
- Une ville engagée pour une école qui rayonne, Fondation Santé MRC de D'Autray,
Montant de l'aide financière : 29 268 \$ (montant engagé), coût du projet : 59 393 \$
- Positionnement stratégique de la Ville de Lavaltrie, Ville de Lavaltrie,
Montant de l'aide financière : 10 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 20 000 \$
- Halte repos sur le sentier récréatif, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Montant de l'aide financière : 3 690,10 \$ (montant engagé), coût du projet : 6 150,17 \$
- Marché fermier de Saint-Norbert, Municipalité de Saint-Norbert,
Montant de l'aide financière : 7 737,69 \$ (montant engagé), coût du projet : 12 901,09 \$
- Promotion des entreprises et valorisation de l'achat local, Chambre de commerce Brandon,
Montant de l'aide financière : 5 957,05 \$ (montant engagé), montant déboursé : 4 467,79, coût du projet : 9 928,42 \$
- Mise sur pied d'un Technocentre à Lavaltrie, Technocentre Lavaltrie,
Montant de l'aide financière : 30 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 816 905 \$
- Agrandissement de la Chasse-Galerie,
Montant de l'aide financière : 30 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 271 000 \$

Infrastructures récréotouristiques

- La Roulotte de Paul Buissonneau, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 20 000 \$ (montant déboursé), coût du projet : 28 515 \$
- Gestion du Lac Maskinongé et ses tributaires, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Montant de l'aide financière : 20 000 \$ (montant engagé), montant déboursé : 15 000 \$, coût du projet : 26 374 \$
- La traverse des îles, Société de récréotourisme Pôle Berthier,
Montant de l'aide financière : 11 037,60 \$ (montant engagé), coût du projet : 13 797 \$

- Réfection des passerelles et des tours d'observation, SCIRBI,
Montant de l'aide financière : 20 000 \$ (montant engagé), montant déboursé : 15 000 \$, coût du projet : 31 049,47 \$
- Isolation du garage des loisirs, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Montant de l'aide financière : 7 108,35 \$ (montant déboursé), coût du projet : 8 885,44 \$
- Agrandissement de la Chasse-Galerie, La Coopérative du café culturel de la Chasse-Galerie,
Montant du projet : 20 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 271 000 \$
- Entretien et conservation des équipements et infrastructures à la halte routière, Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier,
Montant de l'aide financière, 20 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 28 031 \$

Promotion touristique

- Traverse du fleuve, Société de récréotourisme Pôle Berthier,
Montant de l'aide financière : 1 227,02 \$ (montant déboursé), coût du projet : 3 449,25 \$
- Chemin du Roy, MRC de D'Autray,
Montant de l'aide financière : 4 083,00 \$ (montant déboursé), coût du projet : 5 103,95 \$
- Promotion du Lac Maskinongé, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 10 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 13 100 \$
- Promotion des destinations Plein air, MRC de D'Autray,
Montant de l'aide financière : 10 000 \$ (montant déboursé), coût du projet : 36 000 \$
- Promotion du Festitrad, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 10 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 12 500 \$
- Promotion de la Roulotte, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 10 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 12 500 \$

Projets et événements récurrents

- CJS Brandon 2016, Maison des jeunes Sens unique,
Montant de l'aide financière : 1 000 \$ (montant déboursé)
- CJS Lavaltrie 2016, Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie,
Montant 2 000 \$ (montant déboursé)
- CJS Berthier 2016, SADC D'Autray-Joliette
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant déboursé)
- Mandeville une histoire 2016, Mandeville une histoire,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant déboursé)

- Rythmes et courant 2016, Café culturel de la Chasse-Galerie
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant déboursé)
- Tout pour la musique 2016,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant déboursé)
- Camp de vacances 2016,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)
- Portes ouvertes des églises, MRC de D'Autray,
2 000 \$ (montant engagé)
- Parti à la plage 2016, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant déboursé)
- Festitrad 2017, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)
- Festival d'été de Saint-Gabriel 2017, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)
- Triathlon 2017, Ville de Saint-Gabriel,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)
- CJS Lavaltrie 2017, Maison des jeunes Lavaltrie,
Montant de l'aide financière : 1 000 \$ (montant engagé)
- CJS Brandon 2017, Maison des jeunes Sens unique,
Montant de l'aide financière : 1 000 \$ (montant engagé)
- CJS Berthier 2017, SADC D'Autray-Joliette,
Montant de l'aide financière : 1000 \$ (montant engagé)
- Festival Au rythme du country, Les Productions Au rythme du country,
Montant de l'aide financière : 2000 \$ (montant engagé)
- Rallye historique, Société d'histoire de Lavaltrie,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)
- Ateliers de pêche, Académie de pêche du Lac St-Pierre,
Montant de l'aide financière : 2 000 \$ (montant engagé)

Infrastructures industrielles

- Acquisition terrain industriel, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon,

Montant de l'aide financière : 50 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 241 472 \$

- Étude de planification industrielle pour le Pôle Berthier, Municipalité de Berthierville, Montant de l'aide financière : 18 847,86 \$ (montant engagé), coût du projet : 23 109,82 \$
- Promotion et positionnement stratégique du parc d'affaires de Lavaltrie, Ville de Lavaltrie, Montant de l'aide financière : 15 750 \$ (montant engagé), coût du projet : 26 250 \$
- Mise sur pied d'un Technocentre à Lavaltrie, Technocentre Lavaltrie, Montant de l'aide financière : 50 000 \$ (montant engagé), coût du projet : 816 905 \$

5) Bilan financier

a) Sommes reçues au 31 mars 2016

Somme reçue au mois d'août 2015	444 657 \$
Somme reçue au mois de mars 2016	266 794 \$
Total des sommes reçues au 31 mars 2016 :	711 451 \$
Résiduel de la dissolution du CLD	95 632 \$

b) Sommes reçues entre le premier avril 2016 et le 31 mars 2017

Somme reçue au mois de mai 2016	177 863 \$
Somme reçue au mois de mai 2016 (CRÉ)	41 883 \$
Somme reçue au mois de juin 2016 (CRÉ)	200 301 \$
Somme reçue au mois de mars 2017	540 280 \$
Somme reçue au mois de mars 2017	245 582 \$
Total des sommes reçues entre le	
1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017	1 205 909 \$

c) Affectation des sommes reçues entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017

Somme déboursée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire :	85 500 \$
Somme déboursée pour les activités de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises :	198 923 \$

Somme déboursée pour les activités de mobilisation des communautés et de soutien aux municipalités locales :	116 241 \$
Somme engagée non déboursée pour les activités de mobilisation des communautés et de soutien aux municipalités locales :	430 144 \$
Somme engagée non déboursée pour l'aide directe aux entreprises :	11 000 \$
Somme déboursée pour l'aide directe aux entreprises :	31 000 \$
Somme déboursée pour l'entente avec le CALQ et la Table des préfets de Lanaudière pour le Programme de partenariat régional :	15 000 \$
Somme déboursée à la Table des préfets de Lanaudière:	51 075 \$
Total des sommes engagées et dépensées au 31 mars 2016	938 883 \$
Solde au 31 mars 2017 :	668 428 \$

6) Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional

Entente avec le CALQ et la Table des préfets de Lanaudière pour le programme de partenariat régional.

Adopté par la résolution n° CM-2017-06-183